



SUJET : HOPITAL PACA ARLES JUSTICE INCENDIE AP-HM

INCENDIE DE LA MATERNITE D'ARLES: L'ETAT DE SANTE DU NOUVEAU-NE RESTE PREOCCUPANT

ARLES, 21 février (APM-Reuters) - L'état de santé du nouveau-né intoxiqué dans l'incendie de la maternité du CH d'Arles (Bouches-du-Rhône) et hospitalisé à l'hôpital de la Timone de l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille, restait préoccupant vendredi matin.

La petite fille, âgée de 4 jours est maintenue vendredi matin en réanimation pédiatrique polyvalente et "son état reste très grave", indique à l'APM l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM).

Son père est à son chevet. La mère, âgé de 21 ans et originaire de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), n'a pas survécu à l'incendie qui a ravagé jeudi midi une bonne partie du bâtiment annexe où était installée la maternité.

Le feu a débuté vers 12h30 dans le local des infirmières, qui était situé juste en face de la chambre de la maman et de son bébé. Autre élément aggravant: la porte coupe-feu de la chambre s'est bloquée.

Il n'y a eu aucun autre blessé parmi les 20 autres mamans et 13 bébés qui ont été évacués et relogés au quatrième étage du bâtiment principal de l'hôpital, rappelle-t-on.

"L'enquête ouverte dès jeudi n'a pas encore permis de découvrir l'origine du sinistre", a indiqué à l'APM le procureur du tribunal de grande instance de Tarascon.

Le procureur, Antoine Paganelli, précise qu'il "balaie toutes les hypothèses". Un expert du domaine des circuits électriques sera nommé vendredi.

"A ce stade de l'enquête, je ne peux pas confirmer les rumeurs qui courent sur des problèmes de circuit électrique". Différentes radios ont indiqué vendredi matin que le circuit aurait disjoncté à plusieurs reprises avant l'incendie jeudi matin.

L'enquête est conduite par le commissariat de police d'Arles qui est épaulé par des fonctionnaires de la sûreté de Marseille. Des experts du laboratoire de police de Marseille ont effectué des prélèvements. Les enquêteurs ont également entendu "tous les personnels concernés", y compris ceux en charge de l'entretien du bâtiment.

Le bâtiment provisoire de près de 900 mètres carrés, est essentiellement composé d'une structure métallique et des placoplâtres. L'établissement a fait construire ce bâtiment relais, il y a une dizaine d'année, pour pouvoir héberger des services à tour de rôle, pendant la rénovation de l'hôpital.

Installé depuis plusieurs années dans ce bâtiment provisoire, le service de gynécologie-obstétrique, d'une petite trentaine de lits, devait emménager d'ici quelques mois dans la maternité en rénovation au premier étage du bâtiment central.

L'hôpital a subi en 1994 un grave incendie dans sa maison de [retraite](#). Quatre personnes

âgées avaient péri. Cet établissement, la Maison du Lac, était connu parce qu'il hébergeait Jeanne Calment, à l'époque doyenne de l'humanité, qui est décédée en août 1997.

cf/san/APM-Reuters polsan
CFGBL001 21/02/2003 11:11 ACTU

©1989-2013 APM International.